



## Nouveautés concernant l'examen professionnel supérieur d'«experte/expert STPS»

**Le calendrier de l'examen professionnel supérieur (EPS) d'«experte/expert STPS» reste inchangé: les premiers cours préparatoires débuteront dès l'automne 2023 et le premier examen devrait se tenir début 2025. La CFST offre ici aux deux prestataires qu'elle soutient l'occasion de présenter leurs cours.**

Le dernier numéro de Communications de la CFST donnait déjà diverses informations sur le nouvel EPS, notamment sur sa structure et les conditions d'admission (voir Communications CFST n° 95, p. 33 à 35). Depuis lors, l'Association pour la formation professionnelle supérieure STPS a poursuivi l'élaboration du règlement d'examen et des directives en concertation avec le SEFRI. Les deux documents sont désormais disponibles dans les trois langues et ont été transmis au SEFRI pour approbation. Dans leur dernière version, deux changements concernant les dispositions transitoires et les conditions d'admission méritent d'être mentionnés: ainsi, il n'est désormais plus prévu d'obtenir le

diplôme sans examen et la pratique professionnelle requise a été élargie.

**La CFST a décidé de soutenir financièrement deux prestataires pour la création de cours préparatoires.**

Les préparatifs de l'examen vont désormais bon train. Après la réalisation de divers travaux administratifs préparatoires, une commission d'examen a été nommée et l'élaboration des questions d'examen a déjà commencé.

Certaines questions en lien avec l'examen sont encore en suspens, mais elles seront tranchées dans un avenir proche. Le montant de la taxe d'examen, le versement d'une prime de réussite et la date d'ouverture des inscriptions à l'examen n'ont pas encore été fixés.

La CFST a toutefois déjà réglé une question lors de sa séance de décembre 2022. Elle a décidé de soutenir financièrement deux prestataires pour la création de cours préparatoires. Il est possible que d'autres cours préparatoires soient proposés, mais ils ne seront pas soutenus par la CFST. L'occasion est donnée ici aux deux prestataires soutenus par la CFST de présenter leurs offres.



**Peter Schwander**  
Président de l'Association pour la formation professionnelle supérieure STPS, Lucerne

## Se préparer à l'EPS d'experte/expert STPS avec apprentas

Le cours préparatoire à l'EPS d'experte/expert STPS met l'accent sur la psychologie du travail et de l'organisation ainsi que sur l'interaction entre l'Homme, la technique et l'organisation afin de développer les compétences opérationnelles. Les participants, qui ont pour la plupart une formation technique, apprennent à comprendre l'interaction entre les aspects techniques et les conditions organisationnelles, les influences socioculturelles et les particularités individuelles des cadres et des collaborateurs, et à en tenir compte dans le développement de la STPS.

Le cours préparatoire comprend 27 jours de cours, divisés en 7 modules et une préparation à l'examen. Les différents modules permettent aux participants d'analyser des défis concrets auxquels sont confrontés les entreprises et de les appliquer au quotidien dans la STPS.

Le premier cours préparatoire débutera en allemand le 31 octobre 2023 à Muttentz et en français à l'automne 2024 à Fribourg. Pour de plus amples informations, consultez le site Internet d'apprentas.

### Les prestataires et concepteurs du cours

aprentas est un prestataire établi qui offre des formations de base et complémentaires dans le domaine de la sécurité au travail et de la protection de la santé. Sa proximité avec le secteur et ses contacts précieux avec des spécialistes de plusieurs de ses 85 entreprises membres lui permettent de faire intervenir dans ses cursus de nombreux professionnels qualifiés, qui mettent eux-mêmes en œuvre au quotidien les mesures STPS dans un environnement national et international.

Le cours préparatoire à l'EPS est élaboré par aprentas en collaboration avec la Haute école de psychologie appliquée au sein de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW). Celle-ci joue un rôle de conseil, travaille sur différents modules de formation pour le compte d'apprentas et propose des solutions pour la suite du parcours académique. Elle est l'un des principaux centres de compétences en matière de psychologie du travail, des organisations et des affaires dans les pays germanophones.

Monika Hüppeler, responsable de projet et de cursus, aprentas, Muttentz

**MODULE 1**  
Gestion de projet et du changement



**MODULE 2**  
Exigences nationales et internationales



**MODULE 3**  
Gestion des risques



**MODULE 4**  
Exigences d'organisation



**MODULE 5**  
Économie d'entreprise



**MODULE 6**  
Psychologie du travail et des organisations



**MODULE 7**  
Gestion de la santé dans l'entreprise



Préparation à l'examen